VILLE D'ANDENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

**SEANCE DU : 22 mars 2021**

**Présent(e)s** :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre
MM. Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD et Elisabeth MALISOUX, Echevins ;

MM. Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha FRANCOIS, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSEN et Eddy SARTORI, Conseillers communaux ;

M. Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : M. Philippe RASQUIN

**14.2. OBJET : Interpellation de Monsieur le Conseiller Etienne SERMON : « *Nuisances sonores liées à l'entraînement d'avions militaires* »**

Monsieur Etienne SERMON, Conseiller communal, interpelle le Collège comme suit :

*« Andenne, le 13 mars 2021 Mesdames, Messieurs, Auriez-vous l'obligeance de bien vouloir inscrire le point suivant à l'ordre du jour de la séance de notre Conseil communal prévu le 22 mars prochain ? D'avance, je vous remercie. Nuisances sonores liées à l'entraînement d'avions militaires Le 14 septembre 2020, notre Conseil communal adoptait à l'unanimité une motion contre les nuisances dues aux survols d'avions Marchetti SF260 de la force aérienne belge, entraînements militaires se déroulant au-dessus du territoire de plusieurs communes dont Andenne (Zone TRA23... soit 1,3% du territoire national représentant +/- 100.000 habitants). Pour rappel, les pilotes de ces avions s'entraînent plusieurs heures par jour (5.000 à 6.500 heures par année) et la problématique du bruit intense de ces appareils est bien connue (les Marchetti n'ont effectivement pas beaucoup évolué depuis les années '60).*

*Depuis l'adoption de cette motion, six mois se sont écoulés... et à l'heure de rédiger cette interpellation, ces fameux avions Marchetti s'entrainent encore et toujours au-dessus de nos têtes depuis plus de 20 ans. Le collège a-t-il reçu une réponse du ministre ou du ministère de la Défense suite à l'adoption de ladite motion ? Des contacts ont-ils pu être établis entre les communes requérantes et les responsables de la base de Beauvechain d'où décollent ces appareils? Des pistes de solutions ont-elles pu être dégagées ? Bref, le collège peut-il nous présenter un état détaillé actualisé du dossier ?*

*Je vous remercie pour vos réponses »*

* * *

En réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller SERMON, Monsieur l'Echevin Guy HAVELANGE indique ce qui suit :

*« Non, à ce jour, suite à l'envoi de notre motion à la Commune de Gesves, initiatrice du mouvement et porteuse des différentes motions vers les Autorités, nous n'avons pas reçu de réponse officielle du Ministre ou du Ministère de la Défense.*

*Par contre, suite une plainte d'un habitant de Bonneville, nous avons été associés à la réponse du Commandant du Centre des Compétences Air qui gère les opérations et le planning des vols dans la zone concernée. Cette réponse décrit brièvement le comment et le pourquoi de la fréquence des vols à certaines périodes :*

- *Vol de 8h30 à 18 (en réalité de 9 à 17h) ;*

- *juillet et août : accueil des candidats élèves de l'Ecole Royale de l'Air ;*

- *retard de formation lié au Covid ;*

- *la zone de vol est la seule zone dédiée aux Marchetti dans l'espace aérien belge.*

*Nous savons que les Communes de Gesves et d'Ohey ont eu un entretien en vidéo-conférence pendant lequel le Colonel DEPREITERE a expliqué la mission des Marchetti, la zone d'entrainement, le nombre de vols ainsi que les projets futurs.*

*Le Colonel se tient à notre disposition pour cette présentation pour laquelle nous allons prendre rendez-vous et ainsi relancer dans la discussion les points abordés dans la motion qui fut transmise il y a plus ou moins 6 mois. »*

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

**PAR LE CONSEIL,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,** **LE BOURGMESTRE,**

VILLE DE ANDENNE NAMUR

**R. GOSSIAUX** **C. EERDEKENS**